

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 776

AMENDEMENT

présenté par
Mme Maximi

ARTICLE PREMIER

À l’alinéa 15, supprimer le mot :
« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.